

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage : 26 mars 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT THIBAUT DES VIGNES

DELIBERATION DE LA SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Président : Monsieur VOURIOT Sinclair

Étaient présents :

PLUMARD Christian, LEFORT Martine, WEGRZYNOWSKI Jean-Claude, COURTINE Élisabeth, BERNIER Jean-Paul, PICARD Sabine, PIOCELLE Philippe, BARTUCCIO Agnès, LACOMBE Jacqueline, LATAIX Pascal, GUILLOSSOU Carine, ALTAVILLA Laurence, MEDJIDI Mohamed, CHEAV Vanny, CHAPOTELLE Michaël, PEREIRA Ludovic, GUEYE Marie-Paule, VERONA Claude, COMBE Eric, GABILLOT Philippe, BAUDOUX Violette, DERE Philippe, BIZE Sandrine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

DELVERT Pierre	ayant donné pouvoir à LACOMBE Jacqueline
DINAL Ronald	ayant donné pouvoir à VOURIOT Sinclair
CARCA Catherine	ayant donné pouvoir à GUILLOSSOU Carine
KHAU Catherine	ayant donné pouvoir à PLUMARD Christian
GLOAGUEN Cyrielle	ayant donné pouvoir à CHAPOTELLE Michaël

Absents excusés:/

Secrétaire de séance : PICARD Sabine

2024 – 020 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 - VILLE

Le conseil municipal, après s'être fait présenter le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte est exact sur les parties de dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le compte de gestion est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Il convient donc au conseil municipal :

- D'approuver le compte de gestion du trésorier principal sur l'exécution budgétaire pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, ci-dessous et ci-joint,

RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	2 866 711,66	11 623 307,77	14 490 019,43
Titres de recette émis	1 978 873,59	10 835 972,80	12 814 846,39
Réductions de titre		802,50	802,50
Recettes nettes	1 978 873,59	10 835 170,30	12 814 043,89
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	2 866 711,66	11 623 307,77	14 490 019,43
Mandats émis	2 000 877,36	11 156 004,30	13 156 881,66
Annulation de mandats		190 349,20	190 349,20
Dépenses nettes	2 000 877,36	10 965 655,10	12 966 532,46
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent			
Déficit	- 22 003,77	- 130 484,80	- 152 488,57

Après délibération, le Conseil Municipal **à la majorité**,

APPROUVE le compte de gestion du trésorier principal sur l'exécution budgétaire pour l'exercice 2023. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, ci-dessus et ci-joint,

Pour : 22

Contre : 7 (GUEYE – VERONA – COMBE – GABILLOT - BAUDOUX – DERE – BIZE)

Secrétaire de séance : Madame Sabine PICARD



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre tous les membres
de l'équipe majoritaire présents à cette séance
POUR EXTRAIT CONFORME
À Saint-Thibault-des-Vignes, 8 avril 2024
Le Maire,
Sinclair VOURIOT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 28

Date de convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage : 26 mars 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT THIBAUT DES VIGNES****DELIBERATION DE LA
SEANCE DU 4 AVRIL 2024**Présidente : Madame Martine LEFORTÉtaient présents :

PLUMARD Christian, WEGRZYNOWSKI Jean-Claude, COURTINE Élisabeth, BERNIER Jean-Paul, PICARD Sabine, PIOCELLE Philippe, BARTUCCIO Agnès, LACOMBE Jacqueline, LATAIX Pascal, GUILLOSSOU Carine, ALTAVILLA Laurence, MEDJIDI Mohamed, CHEAV Vanny, CHAPOTELLE Michaël, PEREIRA Ludovic, GUEYE Marie-Paule VERONA Claude, COMBE Eric, GABILLOT Philippe, BAUDOUX Violette, DERE Philippe, BIZE Sandrine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

DELVERT Pierre	ayant donné pouvoir à LACOMBE Jacqueline
DINAL Ronald	ayant donné pouvoir à VOURIOT Sinclair
CARCA Catherine	ayant donné pouvoir à GUILLOSSOU Carine
KHAU Catherine	ayant donné pouvoir à PLUMARD Christian
GLOAGUEN Cyrielle	ayant donné pouvoir à CHAPOTELLE Michaël

Absent excusé : Monsieur VOURIOT SinclairSecrétaire de séance : PICARD Sabine**2024 – 021 COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - VILLE**

- Vu le code général des Collectivités Territoriales (articles L.1612-12 et L.1612-14 du CGCT),
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal,

Considérant que le Compte Administratif constate toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'exercice 2023,

Le conseil municipal doit délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur le Maire.

Le résumé du compte administratif se présente de la façon suivante :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses de l'exercice	10 965 655,10	2 000 877,36	12 966 532,46
Recettes de l'exercice	10 835 170,30	1 978 873,59	12 814 043,89
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 130 484,80	- 22 003,77	- 152 488,57
Résultat antérieur reporté	405 964,73	331 823,83	737 788,56
RESULTAT DE CLOTURE AVANT RESTE À REALISER	275 479,93	309 820,06	585 299,99

Reste à réaliser Dépenses		-	507 743,81	-	507 743,81
Reste à réaliser Recettes			82 758,00		87 758,00
Solde des restes à réaliser		-	424 985,61	-	424 985,61

Résultat de clôture y compris Reste à Réaliser	275 479,93	-	115 165,75		160 314,18
---	-------------------	---	-------------------	--	-------------------

L'élue aux finances dit qu'il convient d'approuver le compte administratif 2023 – ville, tel que défini dans le tableau ci-dessus.

Après délibération, le Conseil Municipal **à la majorité**,

APPROUVE le compte administratif 2023 – ville tel qu'annexé.

Pour : 21

Contre : 7 (GUEYE – VERONA – COMBE – GABILLOT - BAUDOUX – DERE – BIZE)

Secrétaire de séance : Madame Sabine PICARD



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre tous les membres
de l'équipe majoritaire présents à cette séance
POUR EXTRAIT CONFORME
À Saint-Thibault-des-Vignes, 8 avril 2024
Le Maire,
Sinclair VOURIOT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage : 26 mars 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT THIBAUT DES VIGNES****DELIBERATION DE LA
SEANCE DU 4 AVRIL 2024**Président : Monsieur VOURIOT SinclairÉtaient présents :

PLUMARD Christian, LEFORT Martine, WEGRZYNOWSKI Jean-Claude, COURTINE Élisabeth, BERNIER Jean-Paul, PICARD Sabine, PIOCELLE Philippe, BARTUCCIO Agnès, LACOMBE Jacqueline, LATAIX Pascal, GUILLOSSOU Carine, ALTAVILLA Laurence, MEDJIDI Mohamed, CHEAV Vanny, CHAPOTELLE Michaël, PEREIRA Ludovic, GUEYE Marie-Paule VERONA Claude, COMBE Eric, GABILLOT Philippe, BAUDOUX Violette, DERE Philippe, BIZE Sandrine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

DELVERT Pierre	ayant donné pouvoir à LACOMBE Jacqueline
DINAL Ronald	ayant donné pouvoir à VOURIOT Sinclair
CARCA Catherine	ayant donné pouvoir à GUILLOSSOU Carine
KHAU Catherine	ayant donné pouvoir à PLUMARD Christian
GLOAGUEN Cyrielle	ayant donné pouvoir à CHAPOTELLE Michaël

Absents excusés:/Secrétaire de séance : PICARD Sabine**2024 – 022 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2023 SUR EXERCICE 2024**

Monsieur le Maire présente les modalités d'affectation du résultat.

Section de fonctionnement	
Dépenses	10 965 655 ,10
Recettes	10 835 170,30
Résultat antérieur reporté	405 964,73
Résultat à affecter	275 479,93

Section d'investissement	
Dépenses	2 000 877,36
Recettes	1 978 873,59
Excédent d'investissement reporté N-1	331 823,83
Résultat à affecter	309 820,06

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats comme suit :

Section de fonctionnement	
Le résultat de fonctionnement 2023 excédentaire	275 479,93 €
Affectation au 002 résultat de fonctionnement reporté	275 479,93 €

Section d'investissement

Le résultat d'investissement 2023 excédentaire	309 820,06 €
Affectation au 001 résultat d'investissement reporté	309 820,06 €

ENENDU l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir décidé, le conseil municipal **à la majorité,**

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement reporté de **275 479,93 €** à l'article 002.

DECIDE d'affecter le solde d'exécution de la section d'investissement reporté de **309 820,06 €** à l'article 001.

Pour : 22

Contre : 7 (GUEYE – VERONA – COMBE – GABILLOT - BAUDOUX – DERE – BIZE)

Secrétaire de séance : Madame Sabine PICARD



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre tous les membres
de l'équipe majoritaire présents à cette séance
POUR EXTRAIT CONFORME
À Saint-Thibault-des-Vignes, 8 avril 2024
Le Maire,
Sinclair VOURIOT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage : 26 mars 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT THIBAUT DES VIGNES****DELIBERATION DE LA
SEANCE DU 4 AVRIL 2024**Président : Monsieur VOURIOT SinclairÉtaient présents :

PLUMARD Christian, LEFORT Martine, WEGRZYNOWSKI Jean-Claude, COURTINE Élisabeth, BERNIER Jean-Paul, PICARD Sabine, PIOCELLE Philippe, BARTUCCIO Agnès, LACOMBE Jacqueline, LATAIX Pascal, GUILLOSSOU Carine, ALTAVILLA Laurence, MEDJIDI Mohamed, CHEAV Vanny, CHAPOTELLE Michaël, PEREIRA Ludovic, GUEYE Marie-Paule VERONA Claude, COMBE Eric, GABILLOT Philippe, BAUDOUX Violette, DERE Philippe, BIZE Sandrine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

DELVERT Pierre	ayant donné pouvoir à LACOMBE Jacqueline
DINAL Ronald	ayant donné pouvoir à VOURIOT Sinclair
CARCA Catherine	ayant donné pouvoir à GUILLOSSOU Carine
KHAU Catherine	ayant donné pouvoir à PLUMARD Christian
GLOAGUEN Cyrielle	ayant donné pouvoir à CHAPOTELLE Michaël

Absents excusés:/Secrétaire de séance : PICARD Sabine**2024 – 023 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024**

Monsieur le Maire explique qu'il convient de fixer le montant des subventions accordées aux associations de la commune pour l'exercice 2024. Il est proposé au conseil municipal les montants inscrits au tableau ci-dessous :

Après délibération, le Conseil Municipal **à l'unanimité****ACCORDE** pour :

1	CCAS	70 000,00 €
2	ACTIV'ET VOUS	13 000.00 €
3	ARCADA	1 300.00 €
4	ARCHE DE KELA	600.00 €
5	ART ET RECREATION	800.00 €
6	COTE COUR COTE JARDIN	1 000.00 €
7	FNACA	400.00 €
8	GONDOIRE CHORALE	400.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal **à la majorité****ACCORDE** pour :

9	LES COPAINS D'ABORDS	1 000.00 €
---	----------------------	------------

Pour : 26

Abstention : 3 (PICARD – CHAPOTELLE - GLOAGUEN)

Après délibération, le Conseil Municipal **à l'unanimité**
ACCORDE pour :

10	PETIT THEOBALDIENS	1 000.00 €
11	TELL AND BE AFRICA FRANCE	100.00 €
12	STV LINE DANSE	100.00 €
13	MAR AND JO	200.00 €
14	ASSOC SPORT LYCEE EMILY BRONTE	500.00 €
15	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE UNSS	1 000.00 €
16	COLLEGE LEONARD DE VINCI FONCT	2 500.00 €
17	COLLEGE LEONARD DE VINCI VOYAGES	9 500.00 €
18	FCPE MC PV ET + COLLEGE	150.00 €
19	LYCEE EMILY BRONTE FSE	500.00 €
20	FSE COLLEGE ST THIBAUT	1 000.00 €
21	UNAAPE EMILY BRONTE	40.00 €
22	UNAAPE GS MC PV COLLEGE	450.00 €
23	AJC HIP HOP	900.00 €
24	ENERGYM STV	2 400.00 €
25	FIT BALL	100.00 €
26	FUN RUN 77	1 200.00 €
27	GEST-ESCALADE	1 500.00 €
28	JUDO CLUB STV	11 500.00 €
29	LES ARCHERS DE ST THIBAUT	1 400.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal **à la majorité**
ACCORDE pour :

30	OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)	500.00 €
----	-----------------------------------	----------

Pour : 26

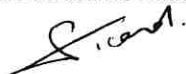
Abstention : 3 (LEFORT - PICARD – PIOCELLE)

Après délibération, le Conseil Municipal **à l'unanimité**
ACCORDE pour :

31	SAINT THIBAUT PING PONG	1 000.00 €
32	ST THIBAUT FOOTBALL CLUB	14 000.00 €
33	BADMINTON STV	650.00 €
34	MULTISPORTS STV ADULTES	400.00 €
35	STV VOLLEY BALL	300.00 €
36	THEO BASKET	6 000.00 €
37	YOGA STV	100.00 €
38	RUGBY AS LAGNY	200.00 €
39	ECOLE DES COMPAGNONS	500.00 €

TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024	148 190,00 €
--	---------------------

Secrétaire de séance : Madame Sabine PICARD



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre tous les membres
de l'équipe majoritaire présents à cette séance
POUR EXTRAIT CONFORME
À Saint-Thibault-des-Vignes, 8 avril 2024
Le Maire,
Sinclair VOURIOT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage : 26 mars 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT THIBAUT DES VIGNES****DELIBERATION DE LA
SEANCE DU 4 AVRIL 2024**Président : Monsieur VOURIOT SinclairÉtaient présents :

PLUMARD Christian, LEFORT Martine, WEGRZYNOWSKI Jean-Claude, COURTINE Élisabeth, BERNIER Jean-Paul, PICARD Sabine, PIOCELLE Philippe, BARTUCCIO Agnès, LACOMBE Jacqueline, LATAIX Pascal, GUILLOSSOU Carine, ALTAVILLA Laurence, MEDJIDI Mohamed, CHEAV Vanny, CHAPOTELLE Michaël, PEREIRA Ludovic, GUEYE Marie-Paule, VERONA Claude, COMBE Eric, GABILLOT Philippe, BAUDOUX Violette, DERE Philippe, BIZE Sandrine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

DELVERT Pierre	ayant donné pouvoir à LACOMBE Jacqueline
DINAL Ronald	ayant donné pouvoir à VOURIOT Sinclair
CARCA Catherine	ayant donné pouvoir à GUILLOSSOU Carine
KHAU Catherine	ayant donné pouvoir à PLUMARD Christian
GLOAGUEN Cyrielle	ayant donné pouvoir à CHAPOTELLE Michaël

Absents excusés:/Secrétaire de séance : PICARD Sabine**2024 – 024 VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2024****Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,**Vu** le code Général des Impôts et notamment l'article suivant :

- 1379

Par délibérations, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

	TAXE D'HABITATION « Résidences secondaires »	TAXE FONCIERE BÂTI	TAXE FONCIERE NON BÂTI
TAUX 2023	9.75 %	49,95 %	76,84 %

Pour rappel : la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes depuis 2021, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département est transféré aux communes.

Monsieur le Maire propose donc de maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2023 et de les fixer à :

	TAXE D'HABITATION « Résidences secondaires »	TAXE FONCIERE BÂTI	TAXE FONCIERE NON BÂTI
TAUX 2024	9.75 %	49,95 %	76,84 %

Après délibération, le conseil municipal **à la majorité,**

VALIDE l'augmentation des taux de contributions directes de l'année 2024, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus

FIXE les taux de contributions directes de l'année 2024, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus

Pour : 22

Contre : 7 (GUEYE – VERONA – COMBE – GABILLOT - BAUDOUX – DERE – BIZE)

Secrétaire de séance : Madame Sabine PICARD



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre tous les membres
de l'équipe majoritaire présents à cette séance
POUR EXTRAIT CONFORME
À Saint-Thibault-des-Vignes, 8 avril 2024
Le Maire,
Sinclair VOURIOT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage : 26 mars 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT THIBAUT DES VIGNES****DELIBERATION DE LA
SEANCE DU 4 AVRIL 2024**Président : Monsieur VOURIOT SinclairÉtaient présents :

PLUMARD Christian, LEFORT Martine, WEGRZYNOWSKI Jean-Claude, COURTINE Élisabeth, BERNIER Jean-Paul, PICARD Sabine, PIOCELLE Philippe, BARTUCCIO Agnès, LACOMBE Jacqueline, LATAIX Pascal, GUILLOSSOU Carine, ALTAVILLA Laurence, MEDJIDI Mohamed, CHEAV Vanny, CHAPOTELLE Michaël, PEREIRA Ludovic, GUEYE Marie-Paule VERONA Claude, COMBE Eric, GABILLOT Philippe, BAUDOUX Violette, DERE Philippe, BIZE Sandrine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

DELVERT Pierre	ayant donné pouvoir à LACOMBE Jacqueline
DINAL Ronald	ayant donné pouvoir à VOURIOT Sinclair
CARCA Catherine	ayant donné pouvoir à GUILLOSSOU Carine
KHAU Catherine	ayant donné pouvoir à PLUMARD Christian
GLOAGUEN Cyrielle	ayant donné pouvoir à CHAPOTELLE Michaël

Secrétaire de séance : PICARD Sabine**2024 – 025 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

Présentation du Budget Primitif 2024 – Ville, qui s'établit et s'équilibre de la manière suivante :

Section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'élèvent à :	11 001 833,53 €
---	------------------------

Section d'Investissement les dépenses et les recettes s'élèvent à :	2 201 653,88 €
--	-----------------------

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour la section de fonctionnement – Dépenses.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, **à la majorité**, votent :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Chapitres	Libellés	Vote du Conseil Municipal
011	Charges à caractère général	3 907 660,69
012	Charges de personnel	5 913 076,35
014	Atténuation de produits	123 670,00
65	Autres charges de gestion courante	379 734,17
66	Charges financières	190 731,63
67	Charges exceptionnelles	16 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	470 960,69
023	Virement à la section d'investissement	0
Total des dépenses de fonctionnement		11 001 833,53

Pour : 22

Contre : 7 (GUEYE – VERONA – COMBE – GABILLOT - BAUDOIX – DERE – BIZE)

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour la section de fonctionnement – Recettes.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, **à la majorité**, votent :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
Chapitres	Libellés	Vote du Conseil Municipal
002	Résultat de fonctionnement reporté excédent	275 479,93
013	Atténuations de charges	80 000,00
70	Produits des services	661 871,00
73	Impôts et taxes	8 757 624 ,60
74	Dotations, subventions et participations	1 007 758 ,00
75	Autres produits de gestion courante	219 000,00
77	Produits spécifiques	100,00
Total des recettes de fonctionnement		11 001 833,53

Pour : 22

Contre : 7 (GUEYE – VERONA – COMBE – GABILLOT - BAUDOIX – DERE – BIZE)

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour la section d'investissement – Dépenses.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, **à la majorité**, votent :

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES		
Chapitres	Libellés	Vote du Conseil Municipal
10	Fonds d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	556 419,11
OPERATIONS		
400	Autre patrimoine communal	159 249,24
401	Groupe scolaire Edouard Thomas	820,00
402	Groupe scolaire Marie Curie	2 839,40
403	Groupe scolaire Pierre Villette	692,00
405	Centre Culturel	27 557,00
407	Église	29 331,60
413	Sports	43 378,44
417	Technique	72 650,51
422	École primaire Pierre Villette	3 316,00
423	École maternelle Pierre Villette	2 405,00
424	École primaire Edouard Thomas	0,00
425	École maternelle Edouard Thomas	1 441,00
426	École Primaire Marie Curie	1 445,00
427	École Maternelle Marie Curie	1 722,00

431	Informatique	
501	Éclairage Public	455 442,12
503	Voirie	700 815,39
601	Cimetière	13 181,10
Total des dépenses d'investissement		2 201 653,88

Pour : 22

Contre : 7 (GUEYE – VERONA – COMBE – GABILLOT - BAUDOUX – DERE – BIZE)

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour la section d'investissement – Recettes.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, **à la majorité**, votent :

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES		
Chapitres	Libellés	Vote du Conseil Municipal
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	309 820,06
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
024	Produits des cessions	200 000,00
040	Opération d'ordre de transfert entre section	470 960,69
10	Dotations fonds divers Réserves	359 785,00
13	Subventions d'investissement	351 605,27
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000,00
27	Autres immobilisations financières	9 482,86
Total des recettes de d'investissement		2 201 653,88

Pour : 22

Contre : 7 (GUEYE – VERONA – COMBE – GABILLOT - BAUDOUX – DERE – BIZE)

Secrétaire de séance : Madame Sabine PICARD



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre tous les membres
de l'équipe majoritaire présents à cette séance
POUR EXTRAIT CONFORME
À Saint-Thibault-des-Vignes, 8 avril 2024
Le Maire,
Sinclair VOURIOT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 22 mars 2024

Date d'affichage : 26 mars 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**DELIBERATION DE LA
SEANCE DU 4 AVRIL 2024**

Président : Monsieur VOURIOT Sinclair

Étaient présents :

PLUMARD Christian, LEFORT Martine, WEGRZYNOWSKI Jean-Claude, COURTINE Élisabeth, BERNIER Jean-Paul, PICARD Sabine, PIOCELLE Philippe, BARTUCCIO Agnès, LACOMBE Jacqueline, LATAIX Pascal, GUILLOSSOU Carine, ALTAVILLA Laurence, MEDJIDI Mohamed, CHEAV Vanny, CHAPOTELLE Michaël, PEREIRA Ludovic, GUEYE Marie-Paule, VERONA Claude, COMBE Eric, GABILLOT Philippe, BAUDOUX Violette, DERE Philippe, BIZE Sandrine.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

DELVERT Pierre	ayant donné pouvoir à LACOMBE Jacqueline
DINAL Ronald	ayant donné pouvoir à VOURIOT Sinclair
CARCA Catherine	ayant donné pouvoir à GUILLOSSOU Carine
KHAU Catherine	ayant donné pouvoir à PLUMARD Christian
GLOAGUEN Cyrielle	ayant donné pouvoir à CHAPOTELLE Michaël

Absents excusés:/

Secrétaire de séance : PICARD Sabine

2024 – 026 ACTIVITE ACCESSOIRE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de l'organisation des élections européennes 2024 et suite à la réintégration au sein de son établissement d'origine au 1^{er} mai 2024 d'un agent, responsable du service population, il est proposé au conseil municipal de faire appel au service de ce dernier dans le cadre d'une activité accessoire.

L'agent serait recruté en qualité de consultant pour contribuer, grâce à son expertise, à la mise en place et l'organisation des élections européennes au sein de la collectivité, moyennant une indemnité forfaitaire de 600 euros brut, pour une période allant du 18 mai 2024 au 09 juin 2024.

Monsieur le Maire dit qu'il convient au conseil municipal :

- d'autoriser le recrutement d'un fonctionnaire dans le cadre d'activité accessoire.
- de fixer le montant forfaitaire de l'indemnité accessoire à 600 euros brut.
- de préciser que les crédits seront prévus au budget principal de la commune.

Monsieur le Maire demande l'approbation aux membres du Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal **à l'unanimité**,

AUTORISE le recrutement d'un fonctionnaire dans le cadre d'activité accessoire.

FIXE le montant forfaitaire de l'indemnité accessoire à 600

PRECISE que les crédits seront prévus au budget principal de la commune.

Secrétaire de séance : Madame Sabine PICARD



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre tous les membres
de l'équipe majoritaire présents à cette séance
POUR EXTRAIT CONFORME
À Saint-Thibault-des-Vignes, 8 avril 2024
Le Maire,
Sinclair VOURIOT

